

52Hertz

Société par actions simplifiée

au capital de 500 euros

Siège social : 18 Boulevard de Mostaganem 13008 Marseille

Les soussignés :

Capucine Arnaud, demeurant au 180 Boulevard Baille 13005 Marseille, née le 14 aout 2000 à Briançon, de nationalité française,

Gil Raymond, demeurant au 18 Boulevard de Mostaganem 13008 Marseille, né le 10 aout 1975 à Marseille, de nationalité française,

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société 52Hertz pour désigner d'un commun accord la directrice générale de la société, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination de la directrice générale

Les soussignés nomment en qualité de directrice générale de la société :

Capucine Arnaud demeurant au 180 Boulevard Baille 13005 Marseille pour une durée indéterminée,

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs de la directrice générale

La directrice générale exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans l'article 18 des statuts.

III – Rémunération de la directrice générale

La directrice générale ne sera pas rémunérée.

En outre, elle aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Marseille Le 28 Février 2022 en deux exemplaires

Signature des actionnaires

Capucine Arnaud

lu et approuvé et tenu par acceptation
des fonctions de directrice générale


Gil Raymond

LU ET APPROUVÉ

